

Commission Gymnastique FSGT Zone Paris Est

Compte-rendu Réunion

Samedi 07 Février 2026

9h30 – Siège du Comité FSGT 93

165 Bd de Paris 93000 Bobigny

Présents : Nadine Blancquart (Blanc-Mesnil SG – Vigilante Noisy-le-Sec), Franck Laurent (Vigilante Noisy-le-Sec), Marine Loiré Pichon, Licinia Ferreira (GC Vaujours), Hanane Saadouni (ALEP Aulnay), Elora Bonnet (CG Aulnay), Loubna Lemhazet (EG Sevrans), Victor Vitalis (AS Drancy), Henri Surugue (CS Valenton), Jean-Pierre Pocholle (AS Le Pin), Laurent Moustard (FSGT)

Excusées : Séverine Hubert (Choisy-le-Roi), Christelle Mesnil (ES Vitry), Magali Sangpayab (US Villejuif), Léa Bruneau (Blanc-Mesnil SG – Vigilante Noisy-le-Sec), Philippe Vallet (RSC Montreuil)

Ordre du jour :

1. Retour sur les compétitions départementales réalisées
2. Point sur les compétitions départementales à venir
3. Aménagement calendrier des compétitions de zone
4. Compétition Inter-zone D5
5. Préparation des Gym'oustics
6. Courrier de la CFA gym (lettre N°3 + modif Tableau Difficultés A D1-D4)
7. Remplacement des formatrices juges N2+ et N3
8. Formation d'animateur et entraîneur
9. Budget de la commission
10. Divers

1. Retour sur les compétitions départementales réalisées :

- **D1-D3 + D4 du 93 et du 77 N – 18/01/2026 – Le Pin**
 - 7 équipes et 38 gymnastes (issues de 5 clubs) en D3.
 - 10 équipes et 57 gymnastes (issues de 6 clubs) en D4.
 - 12 gymnastes engagées en individuelles en D1/D2 jusqu'en D4.

1.1. Pour cette première compétition de la saison, les organisateurs ont eu l'occasion d'expérimenter le **nouveau logiciel informatique de gestion des résultats**, mis au point par des responsables de la Commission Fédérale FSGT de Gymnastique. Cela a généré un petit souci (vite résolu) au moment du palmarès. Ce logiciel est néanmoins plébiscité par tous les utilisateurs (« *plus simple et plus fiable que l'ancien* »).

Nadine Blancquart ainsi que Séverine Hubert disposent d'une version originale et peuvent le transmettre aux différents clubs organisateurs de compétitions. Il a été transmis au Pin avant le 18.01 et c'est en cours pour l'ALEP Aulnay (qui organise les Zone D1-D4 début Avril). L'AG Choisy l'utilisera aussi pour les départementaux D5 le 15/02. Le logiciel nécessite quelques explications minimum mais est d'une utilisation très simple et permet un rendu rapide et fiable des résultats (vérification faite par les chefs de plateaux bien entendu).

Ce logiciel n'a pas été utilisé pour les compétitions GID à Vaujours. Il n'est pas programmé pour cela. Mais rien n'empêchera de l'adapter pour les GID pour la prochaine compétition si besoin.

1.2. Lors de la Compétition, un incident a eu lieu sur le plateau : une personne du club du Pin filmait les gymnastes en étant sur le plateau à proximité des agrès. Jean-Pierre Pocholle (responsable Plateau) et Nawel Bizid (responsable Juges) n'intervenant pas, c'est Nadine Blancquart, alors juge sur la compétition, qui est intervenue pour rappeler le règlement fédéral, interdisant de filmer ou prendre des photos en étant sur le plateau (Nadine s'en est excusée ensuite car ce n'est pas son rôle). Les prises de vues ne sont autorisées que depuis les tribunes. Jean-Pierre s'en est alors étonné, puisqu'il avait autorisé la personne du club à filmer ses gymnastes, sachant qu'il le faisait systématiquement dans toutes les compétitions qu'il organisait et qu'on ne lui avait jamais fait de remarque à ce propos, jusqu'à présent.

L'interdiction dans le règlement fédéral est valable pour les championnats de France (règlement édicté par la CFA). Elle s'explique par la nécessité de respecter le droit à l'image (notamment pour les enfants) mais aussi pour ne pas laisser pénétrer trop de monde sur le plateau et perturber le déroulement de la compétition.

La responsabilité des championnats départementaux et de Zone relève des commissions de Zone. Rien n'interdirait à la Zone PE de prendre une position différente de celle de la CFA pour ses propres épreuves. Pour l'AS Le Pin, la présence de la personne de son club sur le plateau avait pour but exclusif de filmer les mouvements des gymnastes du club pour pouvoir ensuite leur montrer et les analyser avec les entraîneurs. Cette décision pourrait s'entendre et s'avérer intéressante, mais elle pose le problème des autres clubs. Pourquoi l'autoriser au club organisateur et pas aux autres sachant qu'on ne peut se permettre de laisser pénétrer trop de monde sur le plateau ?

Après réflexion, alors qu'il semblait « à priori » plus logique d'appliquer la règle fédérale et de ne pas autoriser la prise d'images sur le plateau, **il a été décidé d'autoriser le club organisateur à accréditer un de ses membres à filmer et prendre des photos uniquement de ses propres gymnastes sur le plateau pendant la compétition.** Cette mesure n'est bien sûr pas obligatoire. Elle peut être un plus pour l'organisateur sans que cela perturbe le bon déroulement des épreuves. Une évaluation sera faite en fin de saison pour vérifier l'intérêt à plus long terme.

- **GID – 31.01 et 01.02.2026 - Vaujours**

Avec 27 équipes engagées la compétition a été organisée sur un jour et demi :

- le samedi 31.01.2026 après-midi pour les clubs du 94 (8 équipes - 48 gym - 3 clubs sur 4)
- le dimanche 01.02.2026 pour les clubs du 93 (19 équipes – 107 gym - 5 clubs sur 11)
- aucune gymnaste engagée par les 2 clubs du 77N.

Belle compétition. Aucun incident à signaler. Satisfaction des clubs participants. Bonne dynamique associative de la GS Vaujours, nombreux bénévoles et accueil chaleureux.

Grosse participation des clubs d'Aubervilliers et de Romainville ainsi que de la GS Vaujours.

Petits rappels :

1. La tenue de certains entraîneurs n'est pas réglementaire. Nécessité de rappeler le règlement aux clubs.
2. Nécessité de repréciser la place des juges (sauf entente préalable avec la responsable des juges en fonction du contexte) et leur neutralité.

2. Infos sur les compétitions départementales à venir :

- **D4 du 94 – 08.02.2026 – Antony (conjointement avec la Zone Paris Ouest)**
5 équipes engagées par les 4 clubs du Val-de-Marne + 3 individuelles.
- **D5 pour les 3 départements – 15.02.2026 – Choisy-le-Roi**
 - 28 équipes engagées : 2 équipes du 77N + 15 équipes du 93 + 11 équipes du 94
 - 10 individuelles : issues de 3 clubs

Compte-tenu du grand nombre d'équipes inscrites et de l'impossibilité d'organiser les épreuves sur 2 jours à Choisy, les compétitions se dérouleront en deux plateaux. Le nombre de juges demandé à chaque club a été diffusé avec l'organigramme. La compétition a lieu dans 2 salles.

Le club organisateur (AGCR) alerte sur deux aspects :

- *L'accès au parking est restreint et compliqué. Il vaut mieux anticiper son arrivée et prévoir de stationner dans les rues avoisinantes (gratuit).*
- *La salle omnisport dans laquelle seront installés le saut de cheval et les poutres ne permet pas que les spectateurs restent tout le temps de la compétition. Nous remercions, par avance, les familles des gymnastes de bien vouloir quitter la salle dès que leurs enfants ont fini la compétition. Concernant les barres asymétriques et le passage au sol, qui se dérouleront dans la salle spécialisée, seules les familles des équipes passant sur ces deux agrès pourront accéder à la salle et si possible en nombre très limité.*

De plus l'AGCR fait appel aux bonnes volontés pour aider sur l'organisation (secrétariat, vérifications licences, sono, etc.) compte tenu du grand nombre de gymnastes inscrites et du fait qu'une partie des responsables du club sera mobilisée par une autre compétition (aérobic) le même jour.

=> prendre contact avec Séverine Hubert : severinemcr@gmail.com

3. Aménagement du calendrier des compétitions de zone :

- **GID** → **Compétition par équipes** : Vitry-sur-Seine les 30-31/05/2026
→ **Compétition individuelle** : possible à Vitry-sur-Seine le samedi 11 avril 2026.
 - **D5** Avec 28 équipes potentiellement (et un classement commun), il ne sera pas possible d'organiser les compétitions par équipes et individuelle en même temps.
 - **Compétition par équipes** : Le Pin sur deux jours : 28 et 29/05/2026 (répartition des équipes par catégories sur les deux jours)
 - **Compétition individuelle** devra avoir lieu à un autre moment : L'AS Drancy propose de l'accueillir le dimanche 10 mai 2026.
- => *Pour les Individuelles GID et D5, un sondage sera envoyé aux clubs pour en valider l'organisation si nombre d'engagées suffisant.*
- **Fed D3-D4** → **Compétitions individuelle et par équipes** : Aulnay S/s Bois le 05/04/2026

Engagements en individuelle - rappel points de règlement :

- 3.1 : Les gymnastes ne matchant pas au départemental ne peuvent pas être engagées en Zone, sauf certificat médical avant la compétition. Si le certificat médical est fourni avant la compet, les gymnastes peuvent être classées en départemental (avec note de 0) et participer ensuite à la compétition de Zone.
- 3.2 : Les gymnastes qui matchent en indiv. dans la catégorie supérieure ne doivent pas être classées en indiv lorsqu'elles sont en équipe : à préciser au club organisateur de la compétition par les clubs concernés.

4. Compétition Inter-Zone D5 : 14.06.2026 – DRANCY

Avec 28 équipes potentielles en zone PE et 10 équipes en Zone PO, des quotas par catégorie seront définies, selon le nombre d'équipes souhaitant faire cette compétition

Le nombre total d'équipes, les catégories concernées seront définies en concertation avec le club organisateur et les responsables de la Zone PO.

Les clubs seront informés clubs dès que possible avant la compétition de zone D5.

5. Gym'oustics : 11.04.2026 – VITRY S/ Seine

- l'événement concerne les enfants né.e.s entre 2017 et 2020.
- Pas de tarif d'engagement pour les licenciée.e.s FSGT
- Possibilité de faire participer de enfants non licenciés FSGT en prenant une carte CIP (incluant une assurance individuelle accident au tarif de 3,95 €)
- pas de juge officiels : prévoir de solliciter des jeunes gymnastes des clubs

6. Courriers de la CFA Gym (Commission Fédérale GAM/GAF) :

6.1. Rappel de certains éléments réglementaires en vue de la participation aux championnats de France (extrait de la lettre N° 3), notamment :

- Toute gymnaste non licenciée avant les passages obligés en Zone ne sera pas admise à concourir aux championnats de France.
- Pour les équipes :
 - La composition des équipes doit être fixe dès le démarrage de la première compétition : pas de modification de catégorie possible.
 - Les équipes qui n'ont pas pris part à la première compétition départementale mais non sélective et qui se sont engagées en compétition de zone ne seront pas sélectionnables pour les épreuves fédérales.
 - Toutes les gymnastes des équipes de club qui montent de catégorie suite au palmarès 2025 doivent respecter la montée en division supérieure : aucune ne peut se retrouver dans sa catégorie de la saison précédente ni dans une catégorie inférieure.
- Pour les individuelles :
 - Toute gymnaste qui ne sera pas dans la bonne division (suite palmarès 2025) – ne respectant pas la montée (ou pas) – sera automatiquement disqualifiée.

(se reporter au courrier)

6.2. Modification Tableau des difficultés A D1-D4

Des éléments ont été supprimés (voir document joint)

7. Remplacement formatrices juges

Nawel Bizid et Nadine Blancquart annoncent l'arrêt de leur activité de formatrices des Juges N2+ et N3 à partir de la saison prochaine.

- Pour la formation des juges N3, Nawel et Nadine devront être remplacées par d'autres juges N4 : → Nadine prend contact avec Kenza Djani, Inès Martin (CS Courtry Gym Agrès) et Séverine Hubert (AG Choisy-le-Roi)
- Pour la formation des juges N2+ Léa Bruneau, actuelle formatrice N1 et N2, pourrait évoluer pour prendre en charge la formation N2+
- Dans cette hypothèse, il faudrait qu'un ou deux juges N3 puisse(nt) s'investir dans la formation des juges N1 (voire N2)

=> Tous les juges actuels N3 et N4 sont sollicités et peuvent faire part de leur intérêt auprès de Nadine Blancquart, Nawel Bizid, Séverine Hubert ou Léa Bruneau.

8. Formation d'animateur et entraîneur

1. L'étude de la mise en place d'une formation débouchant sur la délivrance d'un Brevet Fédéral FSGT GAF, se poursuit.
2. Parallèlement, des séances d'échanges et de formation mutuelle entre entraîneurs des clubs FSGT de la zone PE vont se mettre en place. Avec selon les cas, la possibilité de solliciter des intervenants extérieurs. L'objectif est de renforcer les compétences des entraîneurs de tous les clubs FSGT GAM/GAF et de s'entraider à faire progresser les gymnastes vers l'accès aux divisions D4 et D3 en particulier. Ces formations seront programmées sur des thématiques différentes en fonction des besoins recensés auprès des entraîneurs. Certaines séquences seront également proposées à l'intention des entraîneurs des niveaux GID et D5 en vue de stabiliser les compétences à bien maîtriser les premiers éléments acrobatiques (rondade flip, rondade salto, saut de main, pour ne prendre que des exemples au sol).

Modalités : regroupement dans une salle spécialisée d'un club, un dimanche (matinée prolongée jusqu'en début d'après-midi : gratuité ou tarif d'inscription modeste pour prise en charge d'intervenants (entraîneurs bon niveau) selon les cas.

Une première séance est en préparation sur 2 thèmes :

1. les sauts gymniques
2. les acrobaties avant et les vrilles

La date et le lieu seront communiquées rapidement.

=> les entraîneurs intéressé.e.s peuvent prendre contact avec Henri Surugue (entraîneur de Valenton) : 06 52 82 78 32, via WhatsApp ou sms.

(voir note en vue de constituer un groupe de travail entre entraîneurs - ci-joint)

PROCHAINE RÉUNION : Samedi 4 Avril 2026 à 9h30 (au siège du Comité FSGT 94 à Ivry)

Coordination / Animation Zone Gym Paris-Est saison 2025/2026 : FSGT 94 Laurent / Marius
laurent@fsgt94.org / marius@fsgt94.org / 01.49.87.08.50